



## Achat d'un commerce murs et fonds

Par **Hélène 27**, le **01/09/2010** à **22:28**

Bonjour,  
Quand on achète les murs et le fonds d'un commerce, est-il légal que le vendeur réclame aussi un droit au bail?

Par **fabienne034**, le **02/09/2010** à **08:34**

bonjour,  
non évidemment !  
dans le fonds de commerce il y a déjà le droit au bail  
dans l'achat des murs il y a aussi le droit au bail  
pour tout savoir sur la cession de fonds de commerce  
<http://www.fbls.net/commercedroit.htm>  
pour tout savoir sur la vente immobilière:  
<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>